

Vers l'autonomie alimentaire ?

Réflexions sur la Stratégie de croissance des serres du gouvernement du Québec

Par Bryan Dale, Ronan Hébrard, et Delia Cognard | décembre 2023

INTRODUCTION¹ :

Le Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ) a lancé en décembre 2020 quatre programmes pour soutenir la production en serre au Québec (MAPAQ 2020a). Ce texte représente le rapport final d'un projet de recherche où nous nous sommes concentrés sur un de ces quatre programmes de MAPAQ—l'initiative qui subventionne l'achat des installations (et/ou d'équipements) qui permettent de prolonger la saison de croissance. Cette initiative est intitulée *l'Initiative Ministérielle pour le Développement des serres et grands tunnels* (ci-après nommée « l'initiative pour le développement des serres ») (MAPAQ 2020b). Notre recherche porte essentiellement sur la MRC de Brome-Missisquoi. Le *Centre Local de Développement* (CLD) de Brome-Missisquoi et Bryan Dale, professeur adjoint à l'Université Bishop's, ont lancé ce projet de recherche pour comprendre l'impact des subventions du MAPAQ. Des 37 maraîchers de Brome-Missisquoi, 12 nous ont accordé des entrevues.

Ce qui suit constitue les objectifs et les ambitions du gouvernement du Québec dans sa *Stratégie de croissance des serres (2020-2025)* dont l'initiative pour le développement des serres fait partie :

Afin de soutenir l'alimentation locale au bénéfice des consommateurs, de même que pour augmenter l'autonomie alimentaire du Québec, le gouvernement met en œuvre la Stratégie de croissance des serres 2020-2025. À terme, cette stratégie permettra de doubler le volume de la culture des fruits et des légumes en serre en misant sur des sources d'énergie renouvelable reconnues pour leur faible empreinte environnementale. (MAPAQ 2020a)

À la suite de nos entrevues avec les producteurs et productrices locaux, nous nous sommes demandé si les priorités de cette stratégie du gouvernement (p. ex. concernant l'autonomie alimentaire et le respect de l'environnement) sont réalistes et suffisamment ambitieuses.

Faut-il considérer d'autres mesures en parallèle ? Augmenter la production locale signifie-t-il forcément une amélioration de l'autonomie alimentaire, si on a recours à l'exportation par exemple ? Allonger la saison de production plutôt que de produire en plein hiver n'a pas le

¹ Dans le texte, le masculin inclut le féminin et est utilisé, sans discrimination, afin d'alléger le texte.

même impact environnemental. Est-il raisonnable de produire des fruits et légumes pendant nos mois les plus froids d'hiver ?

En même temps, ne faut-il pas aussi viser la *souveraineté alimentaire* au Québec et non juste l'autonomie alimentaire ? La Via Campesina, le mouvement international des paysans et paysannes, définit la *souveraineté alimentaire* comme suit :

Le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite par des méthodes écologiquement saines et durables, et leur droit de définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. (La Vía Campesina 2021)

Nos questionnements pour les maraîchers de Brome-Missisquoi se sont également alignés sur ce même concept. Nous voulions savoir si les maraîchers et maraîchères se sentaient écoutés au cours des démarches, et s'ils sont capables en bout de course d'avoir leur mot à dire sur les décisions politiques agricoles.

MÉTHODES :

Les questions spécifiques qui ont orienté nos recherches ont suivi deux grandes lignes :

1. Quelles sont les entreprises qui ont reçu la subvention depuis son lancement parmi les 37 entreprises de Brome-Missisquoi ? Y a-t-il des entreprises qui prévoient profiter de la subvention et qui n'en ont pas encore bénéficié ? De quelle manière les fonds ont-ils été utilisés ? Y a-t-il eu une augmentation appréciable de l'offre alimentaire locale grâce à cette subvention ?
2. Quels sont les défis et/ou obstacles rencontrés par les entreprises lorsqu'elles ont voulu allonger leur saison grâce à la culture en serre ? La production en serre est-elle une avenue à encourager davantage au Québec ? Y aurait-il un lien à faire entre les subventions disponibles et les municipalités qui entreprennent une démarche aboutissant à créer une communauté nourricière ?

Nous avons réalisé les entrevues (12) par vidéoconférence (sur *Microsoft Teams*), entre le 16 mars et le 25 avril 2023. Deux formulaires ont été préparés à l'aide de *Google Forms* : un pour les entreprises qui ont déposé une demande pour la subvention (38 questions) et un autre pour les maraîchers qui n'ont pas déposé de demande ou qui n'étaient tout simplement pas admissibles (40 questions).

Nous avons complété les formulaires au cours des entrevues. Nous avons enregistré, avec le consentement des participants, l'audio des entrevues pour rassembler les données et les idées intéressantes, en plus des réponses aux questions plus techniques du formulaire. Au moyen des logiciels *Teams* et *Sonix*, nous avons transcrit les conversations des entrevues.

Nous avons été limités dans notre cueillette de données puisque les entrevues ont démarré au moment où les maraîchers se préparaient pour la saison de production (en mars 2023). C'est une des raisons pour laquelle seulement 12 des 37 entreprises ont été capables de nous accorder une entrevue.

De plus, dû au fait que la subvention est relativement récente (commencée en août 2020), il est difficile dans certains cas pour les maraîchers de prédire les impacts que pourrait avoir la subvention sur tous les aspects pratiques de l'entreprise. L'impact de la subvention sur l'offre alimentaire de la région (et des alentours) et sur le gagne-pain des entreprises maraîchères est donc difficile à préciser pour le moment.

Il faut également comprendre qu'il est difficile de cerner l'impact que la subvention seule pourrait avoir, car le contexte agricole est complexe. Il y a maints facteurs qui pourraient influencer le gagne-pain des entreprises maraîchères de Brome-Missisquoi, ainsi que l'autonomie alimentaire de la région. C'est pour cela que ce serait intéressant de faire un suivi dans les années qui viennent pour produire une mise à jour des données.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS :

En procédant aux entrevues, nous avons identifié plusieurs thèmes : l'administration, l'accessibilité au programme, l'impact environnemental, et l'autonomie alimentaire.

L'administration :

Le thème de l'administration comprend la communication avec le MAPAQ, le suivi du dossier par ce dernier, l'accès aux informations concernant la subvention, le remboursement des fonds (si applicable) ainsi que l'opinion générale des entreprises maraîchères sur la gestion administrative et politique de l'agriculture au Québec. Dans cette section, nous aborderons la question de savoir ce que les maraîchers ont apprécié ou non de leur expérience à l'égard de la subvention. Nous avons également colligé les données relativement aux recommandations que les maraîchers ont pour le MAPAQ dans le contexte des subventions en général, mais aussi aux actions que le ministère devrait mettre en œuvre pour soutenir l'agriculture et l'alimentation au Québec.

Le MAPAQ a communiqué avec succès son désir d'aider les maraîchers du Québec quant aux quatre programmes de sa stratégie de croissance des serres. L'information a également été relayée par plusieurs organismes agricoles ainsi que par des médias, notamment la CLD, mais aussi des conseillers en agriculture et des agronomes. Les 12 entreprises sondées étaient bien au fait de l'existence de l'initiative de développement des serres (le programme étudié). La grande

majorité (10 sur 12) des entreprises étaient au courant des quatre programmes proposés par le gouvernement. Certaines ont fait plusieurs demandes dans le but d'accéder aux divers programmes pour combler de multiples besoins.

En ce qui concernait les échanges avec l'agent du MAPAQ qui traitait le dossier, certaines ont connu une bonne expérience alors que d'autres non.

Je trouve que le service est bon. Le gars qui s'occupe de ça ...lorsqu'on l'appelle il répond assez vite et il me donne beaucoup de détails. Côté service client, j'ai été très content.
(Edem Amegbo, Au Jardin d'Edem)

Pour celles qui n'ont pas vécu une bonne expérience, cela était dû aux retards de communication et à un manque de temps pour compléter les tâches administratives. Citons l'exemple d'un maraîcher qui a été mal informé quant au processus de remboursement lorsque le paiement du fournisseur se fait en argent comptant. Le texte intégral du programme qui définit les formalités de la subvention, ne mentionne en aucun cas l'impossibilité de payer comptant. Cette situation a résulté en des échanges tendus entre le maraîcher et le MAPAQ, aboutissant en l'abandon partiel du projet de construire des serres sur la ferme *Les potagers des nues mains*.

Dans un cas particulier, ce fut une question de mauvaise gestion du dossier et un manque total de communication.

[La demande] n'a pas été acceptée, mais on l'a su un an et demi plus tard. ...On a envoyé notre demande deux semaines après que [le MAPAQ] ait fait la mise à jour du guide. Ensuite, dès la sortie de ce nouveau guide, [cela] invalidait toutes les demandes qui n'avaient pas encore été envoyées. (Gabriel Samson, Ferme Samson et Fils)

Dans l'ensemble, la majorité des répondants trouvent les formulaires de demande de subvention longs et répétitifs. Pour certaines entreprises, ce « frein administratif » est difficile à gérer et s'accumule aux tâches quotidiennes de la ferme. Nous avons également constaté que les entreprises qui n'ont pas connu une bonne expérience (notamment au niveau de la communication) étaient les plus petites entreprises. De plus, les entreprises qui génèrent un plus grand revenu ont souvent les moyens de payer un consultant privé, qui aide avec la gestion de documents et/ou avec les tâches de comptabilité.

Quelques recommandations au sujet de l'administration ont été formulées à la suite de nos analyses des rencontres que nous avons eues avec les maraîchers :

1. Renforcer et améliorer les échanges avec les agents du MAPAQ. Nous avons constaté que les mauvaises expériences administratives étaient souvent liées à des incompréhensions du système de subventions.
2. S'assurer que le suivi du dossier en ligne pour les étapes clés soit bien compris par les maraîchers (par exemple : la réception du dossier initial, le traitement du dossier, la réception des factures, le remboursement en cours).
3. Valider et vérifier que les agents du MAPAQ soient réellement alignés sur les réalités du secteur maraîcher (y compris en augmentant le nombre de rencontres entre les maraîchers et les agents du MAPAQ).

Ces recommandations se traduiraient toutes par une augmentation du personnel du MAPAQ.

L'accessibilité au programme :

Dans cette section, nous évaluons l'accessibilité au programme pour les maraîchers de Brome-Missisquoi. Les témoignages sont variés. Certains producteurs ont eu de la facilité à accéder à l'aide du MAPAQ et ont reçu le montant maximum de \$50 000 (sur un investissement total d'au moins \$100 000 de la part du producteur intéressé). D'autres ont persévéré pour obtenir une aide et n'ont pas trouvé cela facile. D'autres encore ont choisi de ne pas faire de demande.

Règle générale, nous avons constaté que les entreprises qui ont investi les plus gros montants (pour ainsi obtenir l'aide maximale de \$50 000) disent avoir reçu un service rapide et de qualité. Malheureusement, cela n'a pas été le cas pour tous. Plusieurs producteurs ont investi le minimum requis (\$10 000) ou un peu plus pour être éligibles. Une fois ceci dit, grâce à la longue durée du programme (la date limite est le 1^{er} février 2025), il est possible pour les maraîchers d'investir en plusieurs étapes (investissements répartis sur plusieurs saisons). Cela permettra à certains maraîchers d'évaluer les bénéfices de la subvention quant à la production agricole d'une saison entière. Il sera toujours possible de réinvestir la saison suivante, d'agrandir au besoin ou d'améliorer les équipements, jusqu'à épuisement des crédits (maximum \$50 000 par entreprise).

Des 12 maraîchers à qui nous avons parlé, huit ont déposé une demande pour la subvention. De ces huit demandes déposées, sept ont été acceptées et une a été refusée. Quatre maraîchers n'ont pas déposé de demande pour des raisons variées. Nous rappelons que tous les maraîchers étaient au courant de l'aide offerte par le MAPAQ.

Le thème de l'accessibilité est fortement lié aux critères d'admissibilité pour obtenir la subvention, qui sont les suivants :

1. Être une entreprise qui génère un revenu minimum de \$25 000 dont au moins 50% provient d'activités horticoles.
2. L'entreprise doit investir dans l'achat de serre(s), de grand(s) tunnel(s), ou d'équipements fixes de production (relatifs à l'activité serricole).
3. Débourser au minimum \$10 000 si l'investissement est pour de grand(s) tunnel(s) ou pour des équipements fixes.
4. Débourser au minimum \$20 000 si l'investissement est pour une ou plusieurs serres.

Le remboursement est de 50% pour les entreprises conventionnelles et 60% pour les entreprises certifiées biologiques (MAPAQ 2020b).

Bien que certains producteurs n'aient pas eu de problème pour déboursier les montants minimums, d'autres ont éprouvé une pression financière pendant la mise en œuvre du projet. Si l'on prend l'exemple d'une petite entreprise qui aimerait investir dans un grand tunnel (le moins cher des deux options), elle doit déboursier \$10 000 de ses propres fonds, sachant qu'elle obtiendra le remboursement de seulement la moitié de la somme (\$5 000). En bout de course, ce sera un coût financier de \$5 000 (\$4 000 si certifié biologique).

Nous pouvons citer Nathalie Boisclair, qui se trouvait dans une telle situation :

Je suis une petite ferme. Alors j'ai demandé, étant donné que j'avais \$11 000 [de fonds disponibles], le minimum de \$10 000. Donc j'étais juste un petit peu au-dessus [du] seuil minimum de la demande. (Nathalie Boisclair, Les Jardins d'Arlington)

Plusieurs maraîchers se trouvaient dans cette situation, avec un capital limité. Ces derniers ont pu faire la demande, mais celle-ci les a placés dans une situation financière difficile. Le remboursement de 50-60% sur les sommes qu'ils ont investies n'est pas suffisant pour certains maraîchers qui auraient aimé accroître leur production sous serre, mais qui n'ont pas beaucoup de capital. Voici trois citations pertinentes :

L'aide de 60% est quand même beaucoup, mais pour les petites fermes [...] 60% n'est pas assez et c'est assez dur de démarrer. [...] C'est une subvention qui a aidé davantage les gros que les petits. (Edem Amegbo, Au Jardin d'Edem)

Je pense que quelquefois les subventions ont tendance à avantager les grands producteurs. [...] Mais c'est sûr que moi, je ne vais pas me faire construire trois serres parce que même si c'est subventionné à 50%, je n'ai pas les moyens de le faire. Je ne sais pas ce que les programmes ont en tête comme but final; est-ce [qu'ils veulent] encourager l'agriculture de proximité, vraiment produite par des plus petits producteurs ? (Nathalie Boisclair, Les Jardins d'Arlington)

[Le MAPAQ] te presse à faire tes dépenses, [et il] faut que tu [te démènes pour] l'autre 50% en attendant qu'il te rembourse. Là, ils prennent tout leur temps. (Yan Gordon, Les Potagers des nues mains)

Nous avons noté que dans certains cas, les agents du MAPAQ ont su conseiller et accommoder des maraîchers qui étaient, au début, hésitants à faire une demande de subvention.

Je n'étais plus sûr [...] de vouloir une serre. [...] C'était 50% qui était subventionné, le reste [était à payer,] ce qui était assez élevé quand même. Je n'avais plus les moyens, donc [l'agent du MAPAQ] a mis le projet en suspens pendant un an. (Edem Amegbo, Au Jardin d'Edem)

C'est un des points forts de la subvention de donner l'option aux maraîchers d'investir en plusieurs étapes (jusqu'à la date limite du 1^{er} février 2025). C'est ce que cet intervenant nous a indiqué plus tard pendant l'entrevue.

Les raisons pour lesquelles 4 des 12 maraîchers n'ont pas déposé de demande sont multiples. Ceux-ci ont invoqué, entre autres, que leur priorité n'est pas la culture en serre, que des serres ou grands tunnels ont déjà été construits, que les critères d'admissibilité pour obtenir la subvention n'ont pas été atteints (pour fins d'exemple, le minimum de 50% de la production de l'entreprise devait être en horticulture), et qu'ils n'avaient pas le capital minimum requis pour investir dans des infrastructures.

Un des maraîchers n'était tout simplement pas en mesure de payer le minimum requis.

Je voulais déposer une demande, mais j'étais en démarrage. L'un des critères, c'est de pouvoir trouver les 25,000\$ provenant de ventes agricoles. ...Là, j'aimerais faire ma demande en ce moment, mais je ne suis pas sûr comment je vais financer le 40% que je dois payer moi-même. (David Whiteside, Les Jardins de la marmotte)

Un des maraîchers sondés n'a pas pu accéder au programme de subventions à cause des critères d'admissibilité, qui exigent que 50% des revenus de l'entreprise proviennent d'activités horticoles. Le producteur en question est un producteur spécialisé dans les grandes cultures (céréales et maïs) et aurait aimé effectuer la transition en partie vers la production horticole.

Je n'ai pas fait de demande parce que, à la lecture des obligations ou des règles, nous n'étions pas éligibles parce que ça prend un revenu minimal [en production horticole]. (Nathalie Martin, Ferme Bellemana)

Selon ce producteur, le manque de souplesse du MAPAQ en termes d'admissibilité aux programmes est un manque d'opportunités pour diversifier la production et augmenter l'autonomie alimentaire.

Dans un cadre général, il y a encore beaucoup de restrictions pour la production horticole dans certaines municipalités. Certaines lois « anti-agricoles » ajoutent des contraintes pour les producteurs, comme Yan Gordon a fait valoir : « Quand j'ai construit mes serres, j'ai été obligé

de les mettre à 200 pieds du chemin. Géographiquement ce n'était pas logique et ça a causé beaucoup de surcoûts ». C'est pourquoi le MAPAQ et les municipalités devraient coopérer pour alléger les règles sur l'installation d'infrastructures horticoles, si l'autonomie alimentaire est bien une priorité.

Quand nous avons demandé aux 12 participants si c'était une bonne idée de subventionner l'achat d'équipements « seconde main », la majorité d'entre eux ont affirmé que oui. Selon eux, cela réduirait considérablement les coûts pour des équipements essentiels comme les plateformes pneumatiques ou les systèmes de chauffage par exemple. Ils n'étaient pas tous de cet avis, expliquant que la gestion pour le MAPAQ serait plus compliquée. Ceci étant dit, ça pourrait être une porte d'entrée pour les plus petits producteurs qui ont aussi besoin d'allonger leur saison.

La plupart des recommandations suggérées lors de nos entrevues abordent le plan financier. Pour rendre plus accessible cette subvention sur le plan financier, cinq options sont possibles et pourraient être combinées :

1. Baisser le revenu agricole minimum. \$25 000 c'est trop pour les petits producteurs.
2. Baisser le montant minimum d'investissement. \$10 000 c'est encore trop.
3. Augmenter les taux de remboursement pour les plus petits producteurs, selon un système de tranches de revenus. 50% ou 60%, ce n'est pas suffisant pour ces producteurs.
4. Autoriser l'achat de matériel usagé.
5. Alléger les critères d'admissibilité pour les producteurs dont la production n'est pas principalement horticole.

L'impact environnemental :

Dans cette section, nous parlerons des effets de la subvention sur l'environnement ainsi que la perception des maraîchers envers le MAPAQ dans sa responsabilité écologique.

Nous devons ici considérer les deux systèmes de production en serre : les serres passives et les serres chauffées. Les serres passives sont suffisantes pour prolonger la saison de production, mais ne pourront pas rivaliser avec les serres chauffées, qui dans certains cas permettent de produire même en plein hiver. La consommation d'énergie ne se limite pas seulement au chauffage ; nous pouvons considérer l'éclairage, la ventilation, l'irrigation, etc. Il faut donc noter que la consommation en énergie par unité de surface de production peut varier considérablement

entre les différents maraîchers. Dans le cadre de la subvention, le gouvernement propose la même aide que ce soit pour les serres passives ou les serres chauffées.

Parmi les maraîchers sondés, il y a différentes échelles de production et différents niveaux de dépendances pour les infrastructures serricoles. Plusieurs entreprises produisent exclusivement en serre, alors que d'autres produisent en champ avec l'intention d'allonger la saison de production (que ce soit avec les serres passives ou chauffées). Il est important de noter que les habitudes de consommation au Québec dictent en grande partie les choix des maraîchers dans leur système de production agricole. La mondialisation de l'alimentation a rendu accessibles des aliments venant des quatre coins du monde, certains dont la production est possible dans le climat québécois pour un coût énergétique, environnemental et financier élevé. Nous sommes encore loin d'une autosuffisance alimentaire au Québec, mais si nous nous efforçons à l'améliorer, nous devons faire en sorte que la dépendance aux marchés internationaux ne soit pas remplacée par une dépendance accrue aux énergies fossiles (ni aux énergies autrement non-durables), ni aux infrastructures coûteuses. Nos intervenants ont fait des observations à cet égard:

Est-ce que c'est intelligent de produire à longueur d'année en chauffant avec du propane ?
Allonger notre saison, oui, mais je ne suis pas très partisane de produire des fraises sous serre, par exemple. C'est au mois de janvier. Je trouve que ça n'a pas de sens. Par contre, si on veut mettre des épinards dans une serre non chauffée ou du kale ou des trucs comme ça, absolument oui. (Nathalie Boisclair, Les Jardins d'Arlington)

Nous réitérons que parmi les quatre volets de la stratégie de croissance des serres du MAPAQ, une des subventions disponibles pour les producteurs est une aide pour l'extension du réseau triphasé. Bien que l'électricité puisse paraître plus écologique par rapport à la consommation d'énergies fossiles (pour le chauffage, l'éclairage, etc.), la source de l'électricité doit être prise en compte. Au Québec, 94% de notre électricité provient des barrages hydroélectriques (Régie de l'énergie du Canada, 2023). C'est peut-être une des sources les plus fiables en électricité et faibles en émission de gaz à effet de serre (GES), mais l'analyse du cycle de vie de cette électricité, particulièrement la construction de nouveaux barrages, révèle des conséquences considérables pour l'environnement. L'empreinte écologique est élevée (en lien avec la superficie des terres octroyée pour les barrages et réservoirs, et le fait que les terres inondées dégagent des quantités énormes de méthane). La substitution d'énergies fossiles par des barrages pour la production d'électricité ne sera donc pas sans conséquences. De plus, l'infailibilité et la résilience du secteur hydroélectrique pourraient être remises en question, avec l'augmentation des périodes de sécheresse liées aux changements climatiques (Stanford University, 2018).

Le dilemme rencontré en termes d'énergie est le suivant : pour une production égale, faut-il encourager les serres chauffées et augmenter la production par unité de surface ? Ou faut-il augmenter les surfaces de production en serres passives, produire des légumes l'hiver et conserver les aliments pour les mois non productifs ?

Ben oui, c'est sûr [les productions sous serres et grands tunnels, c'est une avenue à encourager dans la région], [mais] je ne suis pas sûre que ce soit une bonne idée de faire de la tomate en hiver au Québec. Je pense que c'est une bonne idée [d'encourager la production] de légumes fraîches en serre froide ou minimalement chauffée. ...Mais de chauffer des serres à 20°C en plein hiver, peu importe la façon, même si c'est de façon électrique, il y a des coûts énormes. (Sylvianne Tardif, Les Jardins du pied de céleri)

Pour les producteurs qui produisent déjà en serres chauffées, nous devons trouver des alternatives aux énergies fossiles les plus polluantes, dont le propane et le mazout. Quelques options sont l'huile recyclée, le bois, et la biomasse. Bien sûr, l'électricité est à considérer si cela ne provoque pas une augmentation démesurée de la consommation.

La solution la plus en lien avec l'environnement serait de réduire la production en serres chauffées et d'encourager en priorité les serres passives. Cela permettrait également de soutenir la production d'une variété de légumes d'hiver, dont certains sont productifs en plein hiver dans des serres passives ou peu chauffées. Les légumes racines sont également une bonne option car ils se conservent facilement et longtemps en chambre froide.

Pour que cette solution puisse fonctionner, un changement d'alimentation est nécessaire. Le MAPAQ devra éduquer les consommateurs en ce qui a trait aux bienfaits, autant sur la santé que sur l'environnement, de manger des produits de saison.

Cette section sur les conséquences environnementales est possiblement en conflit avec la suivante : l'autonomie alimentaire. Nous devons trouver le juste milieu entre la production québécoise et l'importation d'aliments étrangers. Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) subdivise le système alimentaire global en trois parties : l'agriculture, l'utilisation des terres, et la postproduction (dont le transport et la conservation des aliments). Le rapport conclut que l'agriculture (production) est la plus émettrice de GES (10 à 14% du total), suivi de l'utilisation des terres (5 à 14%) et en dernier, la postproduction (5 à 10%) (GIEC/IPCC, 2022). En moyenne, le transport des aliments est donc moins polluant que la production, ce qui permet de dégager deux constats :

1. Nous devons concentrer nos efforts sur la réduction des émissions de GES liés à la production alimentaire au Québec (favorisant la production horticole de saison).
2. Nous devons continuer à importer nos aliments de l'étranger lors des saisons les moins productives, lorsque la production au Québec devient trop énergivore (préférentiellement des aliments produits de façon écologique).

Certains de nos intervenants ont fait des remarques à ce sujet, insistant sur le besoin d'une augmentation du support gouvernemental pour l'agriculture biologique au Québec :

Il y a beaucoup de subventions qui sont pour des [fermes conventionnelles en] transitions vers une agriculture biologique ou ...une agriculture qui respecte un peu plus les normes environnementales. Mais j'ai l'impression que nous, quand on est [déjà] agriculteur biologique, on a déjà des normes assez strictes. On n'a pas accès à des subventions environnementales parce qu'on ne rentre pas dans les critères. [Il faudrait] des subventions plus adaptées à la réalité propre à la culture biologique ou [celle] de petites surfaces.
(Camille Roy-Béliveau, Ferme Racine et fils)

De plus, nous avons déjà mentionné l'impact que pourrait avoir l'autorisation d'acheter du matériel usagé dans le cadre de la subvention dans la section « accessibilité ». L'utilisation de matériel usagé de qualité aurait autant de bienfaits pour réduire l'empreinte écologique des entreprises maraîchères. Tous les maraîchers qui nous ont parlé pensent que le MAPAQ devrait subventionner le matériel usagé dans le cadre de la subvention.

Pour récapituler, les recommandations pour l'impact environnemental sont les suivantes :

1. Prioriser la production en serres passives autant que possible.
2. Évaluer les émissions de GES selon les méthodes de chauffage et/ou de consommation d'énergie (considérant à la fois les serres passives et les serres chauffées de manières différentes).
3. Proposer des subventions sur une échelle mobile en fonction des émissions de GES des différentes installations.
4. Éduquer les consommateurs en ce qui a trait aux bienfaits des aliments de saison, et non juste les aliments locaux, qui pourraient être énergivores.

L'impact sur l'autonomie alimentaire :

En réponse au désir d'augmenter l'autonomie alimentaire dans la région, les maraîchers trouvent que le marché est très compétitif, en partie à cause de l'importation de fruits et légumes étrangers. La plupart du temps, ces produits importés sont moins chers que ceux produits au Québec. Les maraîchers à qui nous avons parlé constatent que le marché pour les produits locaux est relativement saturé, ce qui amène parfois à l'exportation de la production québécoise (majoritairement vers les États-Unis). Il y a un non-sens alimentaire, écologique et financier dans ce marché globalisé qui voit les mêmes produits se croiser sur les routes, ce que l'on appelle le « commerce redondant. »

D'une certaine manière, le domaine de l'agriculture au Québec est négligé à la fois par le gouvernement et les consommateurs. Nous ne pouvons pas nier que la stratégie de croissance des

serres du MAPAQ a été mise en place en réaction à la COVID-19. D'après certains maraîchers, c'est une stratégie de secours qui fait bonne image, mais qui n'est pas pérenne :

[L'agriculture] ce n'est pas une priorité parce qu'on est peu en nombre d'agriculteurs, donc on est [un faible] pourcentage des votants. ...Pendant la pandémie, le gouvernement a dit « il faut qu'on se nourrisse localement » et là, tout d'un coup, il a parlé haut et fort : qu'il fallait faire des efforts, que les gens devaient acheter localement. Et puis ...même pas un an [plus tard], ...on n'en entend plus parler. (Nathalie Martin, Ferme Bellemana)

Le manque d'intérêt des consommateurs pour les produits locaux pousse les grossistes à s'approvisionner auprès des fermes de grande échelle, souvent situées à l'étranger (États-Unis, Mexique par exemple). Cela ne fait qu'empirer la situation, en déconnectant davantage le consommateur des producteurs locaux.

L'année passée, les prix n'étaient vraiment pas bons. Est-ce qu'à la place de donner de l'argent pour que tout le monde se bâtisse, [ils] pourraient un peu limiter l'entrée de tomates [venant] d'ailleurs ? ...C'est une discussion à plus haute échelle. ...La mode a été de construire des serres pour des fraises, et puis c'est la même chose. Les fraises qui viennent d'ailleurs ne sont vraiment pas chères. Tandis qu'il y a des fraises du Québec en hiver, c'est un peu plus dispendieux. C'est ça l'inondation des produits [d'ailleurs au] Québec. (Benjamin Chabot, La Récolte des Cantons)

Les maraîchers sont d'accord à l'effet que les subventions pour augmenter la production en serre au Québec ne suffiront pas à améliorer l'autonomie alimentaire s'il n'y a pas plus de restrictions sur les importations. Il serait peut-être judicieux de classer les aliments dans des catégories, selon leurs apports nutritifs. Si nous visons réellement l'autonomie alimentaire par le biais de la production en serre, nous devrions mettre la priorité sur les aliments (horticolas) qui apportent une nutrition complète et équilibrée. La production de fraises ou de tomates, surtout en hiver, ne devrait pas être priorisée par rapport à celle des légumes racines et/ou celle des légumes feuilles, qui sont davantage nutritifs et moins énergivores à produire. La plupart des maraîchers sont d'accord pour que le gouvernement adopte une politique protectionniste pour leurs produits. Faut-il dans ce cas protéger davantage les aliments qui apportent une alimentation « plus » complète ?

On est en concurrence avec des pays où les coûts de main-d'œuvre sont significativement plus bas. C'est difficile de concurrencer, en ce moment—c'est le libre marché. [Avec le] libre marché, il n'y a aucun contrôle. (David Whiteside, Les Jardins de la marmotte)

En plus de la concurrence internationale à l'égard de certains aliments, plusieurs maraîchers ont mentionné les obstacles auxquels ils doivent faire face à l'échelle nationale : l'oligopole des grandes chaînes d'épicerie. En effet, Loblaw, Sobeys et Métro ont rapporté ensemble plus de 100 milliards de dollars et ont fait plus de 3,6 milliards de dollars en bénéfices en 2022 (Bureau de la

concurrence Canada 2023). Cette dominance de Loblaw-Sobeys-Métro sur le marché alimentaire se fait aux dépens des producteurs locaux, loin d'être partenaires dans ce commerce, ils sont souvent écartés. C'est pourquoi certains maraîchers de Brome-Missisquoi ont dû trouver d'autres stratégies pour vendre leurs produits : marketing sur les médias sociaux, infolettres, programmes d'ASC (agriculture soutenue par la communauté), etc.

La boutique est ouverte à l'année et je peux te dire qu'il faut travailler très très très fort pour ne pas se faire oublier par la clientèle. ...Il faut que je fasse des infolettres, du Facebook, de l'Instagram ; il faut qu'on parle, qu'on fasse des représentations physiques. On fait des conférences ; on écoute l'implication sociale... (Nathalie Martin, Ferme Bellemana)

Il est important de reconnaître que la mise en marché est parfois la plus grande difficulté pour les maraîchers. C'est pourquoi le gouvernement doit également soutenir les épiceries indépendantes, les nouvelles entreprises qui se lancent dans la vente en ligne d'aliments locaux et écologiques, les marchés publiques ou pôles logistiques alimentaires. Il est primordial que le gouvernement mette en place une stratégie pour limiter la dominance de Loblaw-Sobeys-Métro s'il vise réellement à soutenir les petits producteurs locaux, le pouvoir d'achat des consommateurs et l'autosuffisance alimentaire. Il va de pair qu'une autosuffisance alimentaire résiliente serait également un atout considérable pour combattre l'insécurité alimentaire.

Selon nous, lorsque nous parlons d'autonomie alimentaire, nous devons considérer non seulement le lieu de production, mais aussi les lieux de *préproduction*. Ce sont les lieux d'origine des ressources nécessaires pour produire surtout nos aliments non-biologiques (p. ex. où la production demande les intrants synthétiques). L'Ontario, le Québec et les Maritimes importent au total 680 000 tonnes de fertilisant azoté chaque année, largement fabriqués en utilisant du gaz naturel d'origine Russe (Laplante 2023). Le Québec importe également 20 000 000 de tonnes de phosphore tous les ans des États-Unis (Laplante 2023). Considérant ces importations massives, pouvons-nous vraiment dire qu'il existe une production de fruits, légumes, céréales ou même de fourrage (et par extension viandes et produits laitiers) « 100% locale » au Québec ? L'autonomie alimentaire au Québec nécessite aussi un meilleur contrôle sur les intrants agricoles, sinon nous resterons toujours dépendants des marchés internationaux.

Le même principe s'applique pour la main-d'œuvre : au Canada nos entreprises agricoles sont omni-dépendantes de travailleurs étrangers temporaires (TET), encadrés par le Programme des Travailleurs Agricoles Saisonniers (PTAS) du fédéral. 60 000 TET viennent travailler dans des exploitations agricoles canadiennes tous les ans (FCA 2023), et au Québec, c'est plus de 30% des employés du secteur agricole qui sont des TET en 2017 (Statistique Canada 2020). Cela s'explique par le pourcentage de postes vacants dans le domaine agricole, qui est de 5,4%, le plus élevé de tous les secteurs (FCA 2023).

Un des maraîchers sondés nous a mentionné qu’il serait capable d’embaucher davantage de saisonniers cette année, grâce à sa nouvelle serre. Il s’agit de citoyens canadiens et d’étudiants étrangers :

Depuis que j’ai les fonds ...je vais embaucher plus cette année avec la nouvelle serre.
...L’année passée, on était cinq durant la grande saison. Puis là, on va être sept avec la production [plus élevée]. (Edem Amegbo, Au Jardin d’Edem)

Il est évident que ce genre d’opportunité permettant d’embaucher plus de résidents du Québec dans le secteur agricole restera restreint jusqu’au moment où les travailleurs seront plus valorisés et mieux rémunérés. Nous sommes dépendants des efforts des TET parce que les conditions de travail ne sont pas du tout attrayantes. Le concept de la souveraineté alimentaire insiste sur le respect de tous les travailleurs dans les régions rurales et sur un système alimentaire durable. Nous devons nous rendre à l’évidence que notre autonomie alimentaire est fondée sur les efforts de travailleurs étrangers temporaires. Or, pour avoir une solution plus permanente, nous devons tenir en compte les demandes des organismes qui plaident pour les droits de ces travailleurs (p. ex. voie vers la citoyenneté).

Recommandations :

1. Considérer la tarification de produits importés qui sont en concurrence directe avec des maraîchers au Québec (légumes racines, légumes feuilles, fraises, tomates, poivrons).
2. Le gouvernement pourrait aider la coordination de l’offre et de la demande de produits horticoles à travers le Québec, plutôt que d’exporter vers les États-Unis.
3. Le gouvernement doit intervenir pour limiter la dominance de Loblaw-Sobeys-Métro, en soutenant les épiceries alternatives ainsi que les nouvelles entreprises qui se lancent dans la vente en ligne d’aliments locaux et écologiques, les marchés publics et les pôles logistiques alimentaires.
4. Continuer à éduquer les consommateurs à l’égard de l’alimentation locale, écologique et saisonnière.
5. Subventionner les salaires des employés agricoles afin de revaloriser le travail agricole.

DISCUSSION ET CONCLUSION :

L'autonomie alimentaire est un objectif que tous les producteurs sondés considèrent comme une priorité. La subvention pour les serres et grands tunnels est un pas dans la bonne direction, mais il est encore tôt pour juger si son impact améliore véritablement l'autonomie alimentaire dans la région de Brome-Missisquoi (et ailleurs au Québec), car la subvention vient tout juste de commencer. L'autonomie alimentaire et la souveraineté alimentaire sont deux concepts distincts. Si l'autonomie alimentaire permet une meilleure indépendance face au marché international, la souveraineté alimentaire va plus loin et exige à la fois : un contrôle égal et juste de la politique agricole par les producteurs, distributeurs et vendeurs de produits agricoles, ainsi qu'une production écologiquement saine et durable. À l'instar de l'autonomie alimentaire, il est encore tôt pour mesurer l'impact de la subvention face à la souveraineté alimentaire dans la région de Brome-Missisquoi. Toutefois, nous soulignons que la souveraineté alimentaire représente un objectif beaucoup plus ambitieux.

Les sentiments des maraîchers sont variés à l'égard de la subvention du MAPAQ. Que ceux-ci soient positifs ou négatifs, tous sont d'accord à l'effet que le MAPAQ doit s'améliorer quant à certains points (comme le remboursement de la subvention par exemple). Le remboursement est un thème récurrent dans les plaintes des maraîchers, que ce soit le laps de temps en attente du remboursement du MAPAQ ou le temps à investir en rapport avec la gestion (p. ex. envoyer une copie de chaque facture). Il est parfois difficile pour les maraîchers d'avancer les frais nécessaires en lien avec les investissements. Les maraîchers biologiques en particulier ne se sentent pas suffisamment soutenus par le gouvernement, bien qu'ils respectent les contraintes écologiques et administratives très restrictives comparé à la majorité des producteurs.

À la fin de chacune des sections, nous avons pu formuler certaines recommandations après l'analyse des informations colligés. Nous avons bien entendu inclus les recommandations des maraîchers eux-mêmes. Ces recommandations visent principalement le MAPAQ, les municipalités, et au sens large, les pouvoirs publics. Ces derniers devraient prendre note de la sincérité de ces recommandations qui surviennent de femmes et d'hommes de la région de Brome-Missisquoi. Ceux-ci sont en contact direct avec le secteur alimentaire local, l'économie locale, et la gestion ainsi que la préservation de nos terres agricoles. Nous aimerions rappeler qu'il est tout aussi important que les citoyens et résidents du Québec s'informent au sujet de leur alimentation, quant à sa provenance et sa qualité. Il est primordial que les consommateurs apprennent à faire des choix informés, et pour cela, le gouvernement doit soutenir l'éducation à l'égard de l'alimentation et soutenir l'offre d'aliments locaux, éco-responsables et sains.

Certaines municipalités de Brome-Missisquoi vont de l'avant pour soutenir l'alimentation locale et le travail communautaire. Bolton-Ouest, Farnham, Lac-Brome et Cowansville, sont des exemples de municipalités qui entreprennent une démarche de communauté nourricière. Il s'agit

de créer des milieux de vies dont les citoyens bénéficient, et qui pourront jouir d'un sentiment d'appartenance, tout en soutenant une autonomie alimentaire de qualité. De plus, ces démarches sont primordiales pour réduire le gaspillage alimentaire et réduire l'impact écologique du système alimentaire au sens large. Le MAPAQ devrait participer davantage à ces projets : intégrer les municipalités dans des subventions pour des serres passives, pour des équipements de chauffage minimal, pour le raccordement au réseau électrique, pour des chambres froides— pour n'en mentionner que quelques-uns. Toutefois, nous comptons que ce rapport mettra la lunette sur le fait que les démarches vers les communautés nourricières au Québec doivent être informées quant aux principes de la souveraineté alimentaire, et non uniquement ceux liés à l'autonomie alimentaire.

BIBLIOGRAPHIE :

- Bureau de la concurrence Canada (2023). *Le Canada a besoin de plus de concurrence dans le secteur de l'épicerie*. <https://ised-isde.canada.ca/site/bureau-concurrence-canada/fr/comment-nous-favorisons-concurrence/education-sensibilisation/canada-besoin-plus-concurrence-dans-secteur-lepicerie>
- La Via Campesina (2021). *La Souveraineté Alimentaire, un manifeste pour l'avenir de notre planète*. <https://viacampesina.org/fr/la-souverainete-alimentaire-un-manifeste-pour-lavenir-de-notre-planete/>
- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2020a, 27 novembre). *Croissance des Serres au Québec*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/croissance-serres>
- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2020b, 11 novembre). *Initiative ministérielle pour le développement des serres et des grands tunnels*. Gouvernement du Québec. https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Formulaires/Initiative_ministerielle_devel_serres.pdf
- Fédération Canadienne de l'Agriculture (2023). *Le programme des travailleurs étrangers temporaires et l'agriculture canadienne*. <https://www.cfa-fca.ca/fr/enjeux/le-programme-des-travailleurs-etrangers-temporaires-et-lagriculture-canadienne>
- Régie de l'énergie du Canada (2023, 24 août). *Profils énergétiques des provinces et territoires – Québec*. Gouvernement du Canada. <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/profils-energetiques-provinces-territoires-quebec.html>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (Traduit de l'anglais) : Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2022). Food security. In *Climate Change and Land: IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security, and Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems* (pp. 437-550). Cambridge: Cambridge University Press. doi:10.1017/9781009157988.007
- Laplanche, M. (2023). *Autonomie Alimentaire au Québec : Vraiment?* Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/environnement-ressources-et-energie/autonomie-alimentaire-quebec/>
- Stanford University. (2018, 21 décembre). *Droughts boost emissions as hydropower dries up*. Stanford News. <https://news.stanford.edu/2018/12/21/droughts-boost-emissions-hydropower-dries/>
- Statistique Canada (2020, 3 juin). *Répartition des travailleurs étrangers temporaires dans les industries au Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00028-fra.htm>